



ANNÉE | VOTRE SÉJOUR AU 2025 | CIF DE BORDEAUX

CIF - centre interrégional de formation

37 rue du Général de Larminat
7^{ème} étage

33000 Bordeaux

Tel : 06 01 14 46 88

Mail : intefp.cif-bordeaux@travail.gouv.fr

SOMMAIRE

1. LES PRISES EN CHARGE FINANCIÈRES	<u>3</u>
2. LA PRÉPARATION DE VOTRE DÉPLACEMENT	<u>4</u>
1. Le déplacement est pris en charge par l'INTEFP	<u>4</u>
2. Le déplacement n'est pas pris en charge par l'INTEFP	<u>4</u>
3. LES MOYENS D'ACCÈS AU CIF DE BORDEAUX	<u>5</u>
1. Arriver par le train	<u>5</u>
2. Arriver par l'avion	<u>5</u>
3. Arriver par la route	<u>6</u>
4. L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION DANS LE CIF DE BORDEAUX	<u>7</u>
1. Les horaires d'ouverture	<u>7</u>
2. L'hébergement	<u>7</u>
3. La restauration	<u>8</u>
5. ANNEXE	<u>9</u>
1. Le plan du réseau de tramway de Bordeaux	<u>9</u>

1. LES PRISES EN CHARGE FINANCIÈRES

	Hébergement + petit déjeuner	Restauration (midi ou soir)	Frais supplémentaires pris en charge ou remboursés
Publics statutaires (IET, prépa talents, ITD)	Pris en charge par l'INTEFP	Pris en charge par l'INTEFP	Selon note d'indemnisation
Formation continue – Agent du ministère du travail	Pris en charge par l'INTEFP	Payant – en caisse du restaurant ⁽¹⁾	Pris en charge pas la structure d'affectation (Chorus)
Formateurs (sauf prestataires extérieurs)	Pris en charge par l'INTEFP	Pris en charge par l'INTEFP – ticket repas	Pris en charge sur justificatifs et sur le portail Notilus
Prestataires	Payant	Payant	Intégrés au devis initial
Invités (membre d'une commission, etc.)	Pris en charge par l'INTEFP	Pris en charge par l'INTEFP – ticket repas	Pris en charge sur justificatifs et sur le portail Notilus
Publics extérieurs sous conventions	Selon convention	Selon convention	Selon convention

⁽¹⁾ depuis le 1^{er} janvier 2022, l'INTEFP fait application du Décret 2007-1470 qui prévoit la prise en charge des frais de déplacement par l'administration dans laquelle l'agent exerce ses fonctions.

2. LA PRÉPARATION DE VOTRE DÉPLACEMENT

1. Le déplacement est pris en charge par l'INTEFP (notamment formateurs, IET, Prépa talents, ITD)

Vous devez préparer votre voyage en vous connectant sur notre portail web de réservation des voyages **NOTILUS** :

[Cegid Notilus](#)

Pour télécharger le guide d'utilisation du portail, rendez-vous sur notre site internet, et plus précisément sur cette page :

[Guide d'utilisation de la plateforme Notilus | Institut National du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle | INTEFP](#)

Vous devez faire vos réservations hébergement et repas au plus tard 10 jours avant le début de votre venue.

Sans réservation de votre part, nous ne pouvons vous garantir les prestations.

2. Le déplacement n'est pas pris en charge par l'INTEFP (stagiaires formation continue notamment)

Merci de vous rapprocher de votre structure d'affectation.

3. LES DIFFÉRENTES MODALITÉS D'ACCÈS AU CIF DE BORDEAUX

1. Arriver par le train

Depuis la gare Saint-Jean
(environ 20 minutes) :

- Prendre le bus **20** direction **Merignac Cimetière Intercommunal** descendre à l'arrêt **Livran**
- Puis marcher 550 mètres à pied

Depuis la gare Saint-Jean
(environ 27 minutes) :

- Prendre le tramway **D** direction **Cantinolle** descendre à l'arrêt **Porte de Bourgogne**
- Puis prendre le tramway **A** direction **Aéroport** descendre à l'arrêt **Hôtel de Police**
- Puis marcher 210 mètres à pied

2. Arriver par l'avion

Depuis l'aéroport Bordeaux-Mérignac
(environ 30 min)

- Prendre le tramway **A** direction **Aéroport** descendre à l'arrêt **Hôtel de Police**
- Puis marcher 210 mètres à pied

En savoir plus

Les horaires, retards et trajets des bus et des métros de Bordeaux sont disponibles sur le site internet des TBM : [Transports Bordeaux Métropole - TBM](#)

Utiliser le même ticket pour métros et bus (validité du ticket : 1h)

3. Arriver par la route

Adresse du CIF : 37 rue du Général de Larminat, 33000 Bordeaux
Attention, selon le GPS utilisé, le point d'arrivée peut être imprécis.

Pour se garer : tous les parkings autour du CIF sont payants. Il est conseillé de vérifier avec l'hôtel la possibilité de stationner ou d'appeler le CIF pour plus de renseignements.

Point de repère : l'immeuble du CIF se situe juste à côté de l'Hôtel Ibis Style.

Une fois arrivé taper le digicode pour pouvoir entrer dans l'immeuble : **AB173A**



Dans le hall, le digicode de la porte intérieure est : **1976A**



Le CIF se situe au **7^{ème} étage**. Pour des raisons de sécurité, l'accès aux étages se fait par code. Nous veillons à débloquer l'ascenseur avant chaque formation ou réunion.

4. L'HÉBERGEMENT ET LA RESTAURATION DANS LE CIF DE BORDEAUX

1. Les horaires d'ouverture

Le CIF de Bordeaux est ouvert de 8h45 à 12h15 et de 13h15 à 17 heures, du lundi au vendredi.

2. L'hébergement

L'hôtel est réservé si la demande a été faite lors du remplissage du questionnaire d'entrée en formation.

Il s'agit de l'APPART City, situé au :

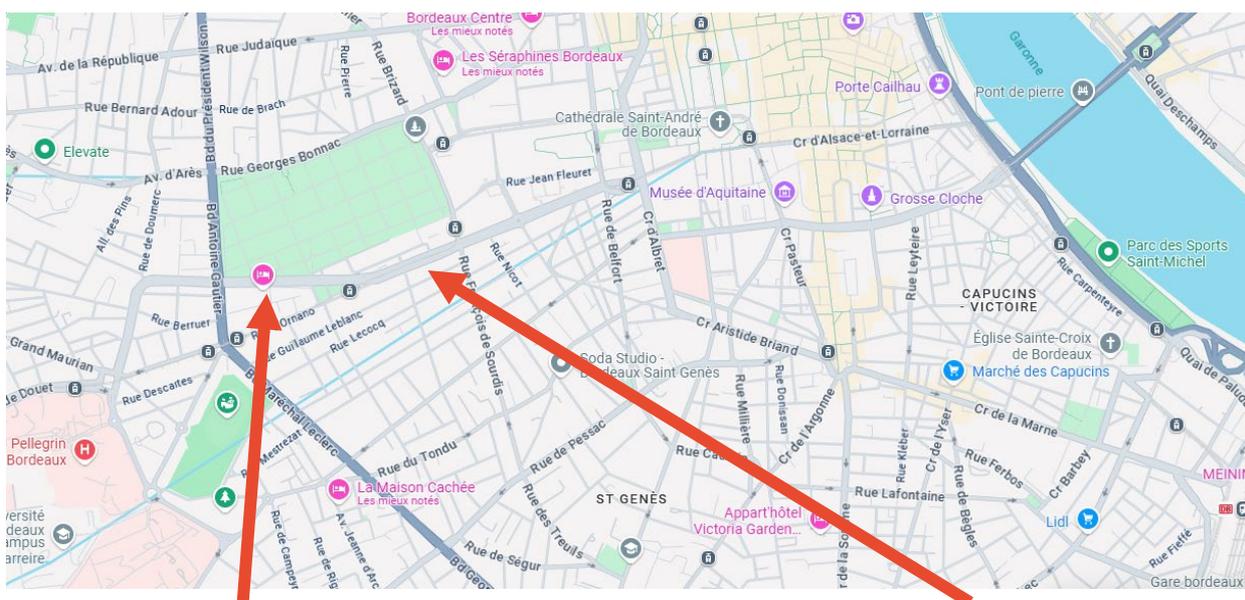
36 rue du Général de Larminat

33000 Bordeaux

Tel : 05 56 10 10 50

Site internet : [Appart'City : leader des appart'hôtels en France au meilleur prix](#)

Cet appart-hôtel se trouve à 5 minutes à pied du centre de formation.



APPART'CITY Bordeaux

CIF de Bordeaux



3. La restauration

Pour les repas du midi, accès possible au restaurant administratif de la Préfecture, situé à moins de 10 minutes à pied du CIF.

Adresse du restaurant :

2 Esp. Charles de Gaulle, 33077 Bordeaux

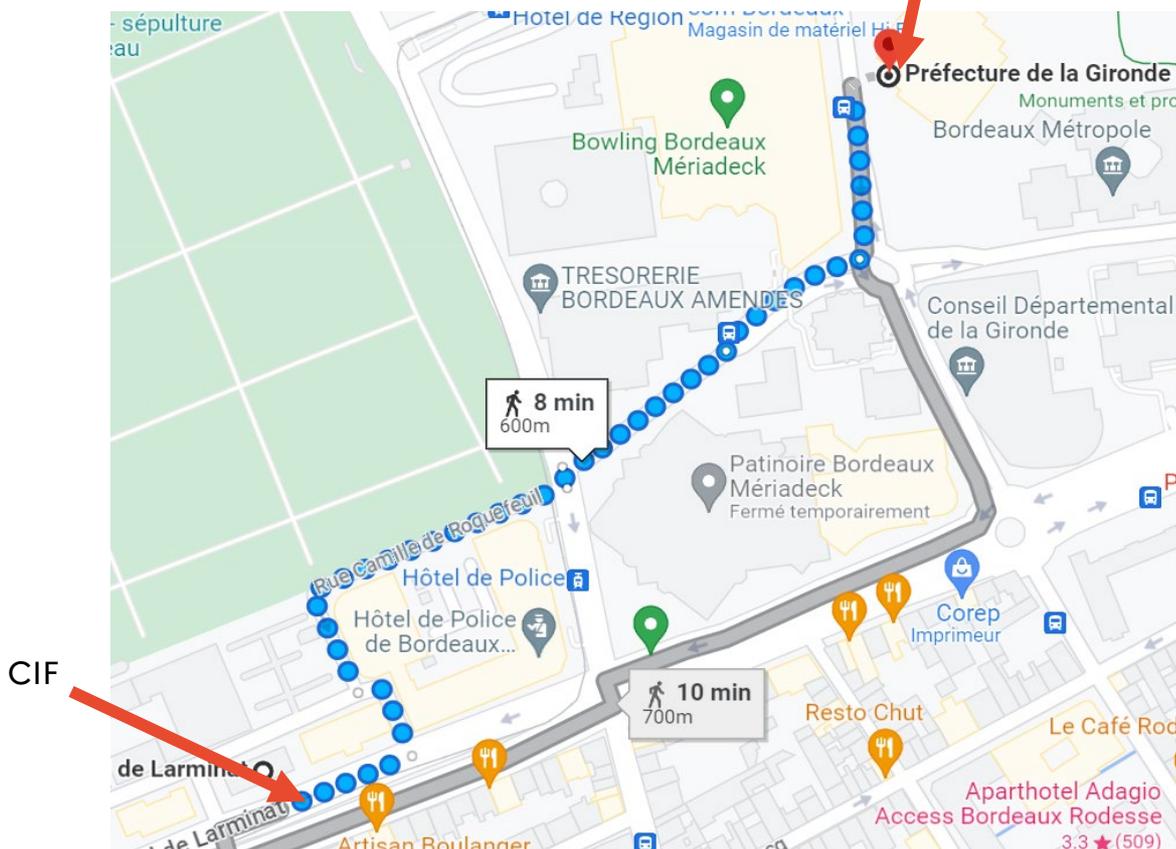
Préfecture de la Gironde, accès Rue Corps Franc Pommies (au hall d'entrée, entrer par la droite avant l'accueil).

Le repas comprend un plat principal, deux périphériques et un 1^{er} pain compris.

Pour trouver facilement la localisation du restaurant administratif, scanner le QR code :

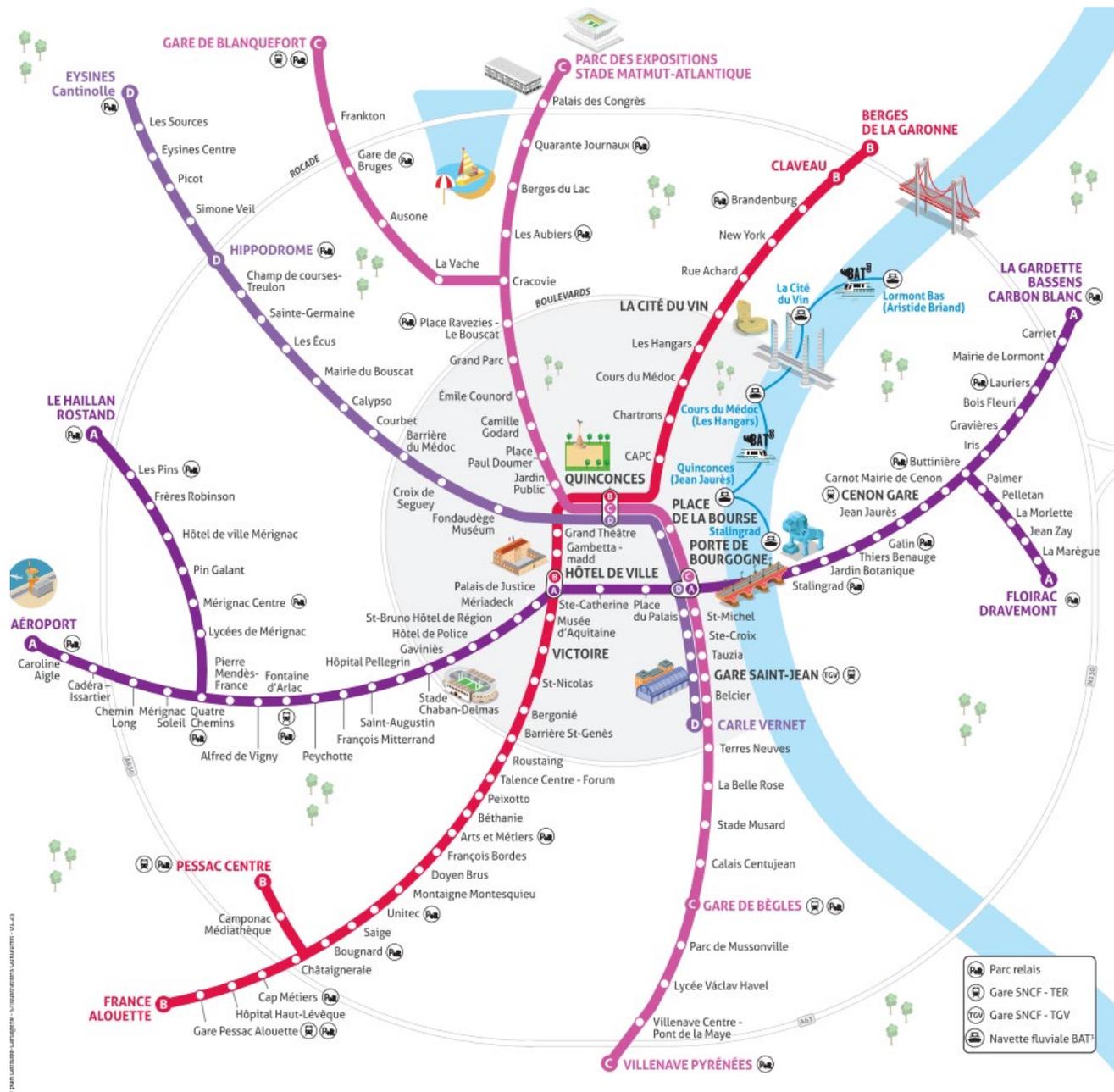


Restaurant Administratif



5. ANNEXE

1. Plan du réseau de tramway de Bordeaux



L'INTEFP VOUS SOUHAITE UN BON SÉJOUR !